



Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 JANVIER 2021 à 19 Heures 00

Étaient présents : Mmes et Mrs BOUCHET Bernard, CHAMBE Irène, CHAVEROT Bernard, COQUET Régis, CROIZER Michel, CROZET Véronique, DUNAUD-MARMOZ Catherine, FARJOT Jean-Paul, GOUGET Michel, JOURNET Laura, LAURENT Lydie, PANISSET Evelyne, POISSON Jean-François, RAYNARD Myriam, VIANNAY Michel.

Secrétaires de séance : Irène CHAMBE et Myriam RAYNARD.

Dès l'ouverture de séance Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1- Etude des devis pour la démolition du hangar sur le terrain Second :

Une subvention régionale devrait être accordée à hauteur de 50%.

Devis pour démolition avec désamiantage :

- TP LACASSAGNE : 65 045 € HT
- AD ARNAUD DEMOLITION : 54 869 € HT

pour la même prestation. Travaux prévus pour Mars 2021. *Vote adopté à l'unanimité pour la société AD ARNAUD DEMOLITION pour un montant de 54 869 € HT.*

Les équipements communaux seront déplacés à la Société BIOEX.

2- Echange terrain DURDILLY et terrain communal situé à la Grande Olivière :

Echange de chemin privé et public aux frais de M. DURDILLY Jean-Marc.

Vote adopté à l'unanimité.

3- Budget des EPI (Equipement de protection individuel) pour le personnel de la cantine et de l'école :

Proposition de fournir pour une personne : une paire de chaussures et de deux blouses par an.

Vote adopté à l'unanimité.

4- Choix du prestataire pour la mise en place d'un nouveau site internet :

Proposition de Monica Laval : refonte, maintenance, hébergement du site Internet.

Engagement sur 5 ans au coût de 800 € HT par an.
Une page sera dédiée aux associations. La commune gère directement la communication.
Vote adopté à l'unanimité.

5- Demande de remise sur le loyer mensuel de la SAS LESACHA :

Suite à une baisse conséquente du Chiffre d'Affaire, le conseil municipal a accordé une remise de d'un montant de 250 € par mois sur les loyers du 1er Trimestre 2021.

Au vote : 14 favorables - 1 abstention - voté à la majorité.

6- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet :

Suite à une démission d'un poste à temps plein, création d'un poste à temps partiel.

Vote adopté à l'unanimité.

7- Finances :

Avec la transformation en emprunt d'une ligne de trésorerie de 200 000€ créée en 2019 et les projets d'investissements tels que la maison de la santé et l'aménagement du Terrain Second qui demandent un financement de 400 000 €, une proposition d'emprunt est faite pour un montant total de 600 000 € auprès du CRCA au taux fixe de 0,45 sur 20 ans.

Vote adopté à l'unanimité.

8- Autorisation pour le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent :

Vote adopté à l'unanimité.

9- Questions diverses :

Notifications des subventions de la Maison de la Santé à hauteur de 610 845 € (Département, Région, Etat et Europe).

Le Conseil Municipal des enfants va se réunir le samedi 30 janvier 2021.

- Comité Tourisme : Echange avec les divers architectes sur le projet de labellisation du village.
- Cantine : Devis en attente pour une cellule de refroidissement et une armoire de stockage

Les comptes-rendus des réunions des syndicats et commissions seront communiqués par mail.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 15.

Prochain conseil le jeudi 25 février 2021 à 19 h 00.